

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30751**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Domaine : Sciences- Technologies -Santé Mention : Sciences de la terre et des planètes, Environnement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Nantes	Président de l'université de Nantes

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

113 Sciences naturelles, biologie-géologie, 117 Sciences de la terre, 118 Sciences de la vie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme est en mesure, selon la structure et le secteur d'activité, de mener les activités suivantes :

- Réalisation d'expériences et d'analyses en laboratoire ou sur le terrain
- Réalisation de campagnes d'observation, de diagnostics
- Mises en forme et présentation des résultats et des conclusions
- Formation, animation de réunions, de colloques à destination de chercheurs, d'administrations ou du grand public
- Veille technologique et scientifique
- Encadrement d'équipe
- Montage de dossiers financiers et de projet scientifiques

Explorer avec curiosité et esprit critique les différents aspects d'un problème scientifique ou technique en Sciences de la Terre, des Planètes et de l'Environnement, en intégrant les connaissances, les théories et les savoir-faire existants.

Programmer, réaliser, décrire, analyser et interpréter qualitativement et quantitativement (échantillonnage, mesure, statistiques) les observations de terrain, les expériences de laboratoire et les modélisations numériques ou analogiques adéquates pour répondre à des questions scientifiques ou techniques en Sciences de la Terre, des Planètes et de l'Environnement.

Synthétiser des informations qualitatives et quantitatives issues de l'observation des systèmes naturels, de l'expérimentation, de la modélisation et de la consultation de la littérature scientifique et technique, pour poser et répondre à de nouvelles questions en Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement.

Construire, formaliser et exprimer rigoureusement (à l'aide du langage écrit, oral, graphique ou mathématique) des questions, des hypothèses, des raisonnements, des modèles, des observations, des protocoles, des résultats, des interprétations et des conclusions en Sciences de la Terre, des Planètes et de l'Environnement.

Organiser et s'insérer dans des projets d'équipe pour répondre à des problématiques en Sciences de la Terre, des Planètes et de l'Environnement.

Intégrer dans l'élaboration, la formalisation et la transmission de son raisonnement les notions de variation spatiale, d'évolution temporelle et d'interaction dans les systèmes naturels et sociétaux.

Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes

Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif

Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation

Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité

S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux

Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,

Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires.

Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilitées/accréditées

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

02 - Sylviculture et exploitation forestière

03 - Pêche et aquaculture

09 - Services de soutien aux industries extractives

43 - Travaux de construction spécialisés

71 - Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques

72 - Recherche-développement scientifique

Types d'emplois accessibles :

Ingénieurs de recherche,

ingénieurs d'étude chargés d'études : diagnostics environnementaux (pollutions des sols et des eaux, risques sismiques, glissements de terrains, inondations, diagnostics environnementaux, suivi de la faune et de la flore,...)

chargés d'études et chargés de missions dans les bureaux d'études en environnement et dans les services techniques des entreprises, des EPIC, des EPST, des sociétés d'économie mixte, des administrations et des collectivités territoriales impliquées dans l'aménagement, le développement territorial et la surveillance de l'environnement.

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1105 : Études géologiques

A1303 : Ingénierie en agriculture et environnement naturel

M1808 : Information géographique

K2402 : Recherche en sciences de l'univers, de la matière et du vivant

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X	Leur composition comprend : - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X	Non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Article R335-8 modifié par décret n° 2017-1135 du 4 juillet 2017- art.3 Ce jury est composé à raison d'au moins un quart de représentants qualifiés des professions, pour moitié employeurs, pour moitié salariés, et de façon à concourir à une représentation équilibrée des hommes et des femmes.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 19 juillet 2017 accréditant l'université de Nantes en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- VAE : Code de l'éducation : articles L 613-3 et L 613-4

- **Arrêté du 22 janvier 2014** fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015

- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master

- Arrêté du 26 février 2014 modifiant l'arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national de master, version consolidée au 29 octobre 2015

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.univ-nantes.fr/insertiondiplomes>

Autres sources d'information :

<http://www.univ-nantes.fr/formation>

Lieu(x) de certification :

Université de Nantes - 1 Quai de Tourville BP 13522 - 44035 Nantes Cedex 1

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Faculté des sciences et des techniques

2, rue de la Houssinière

BP 92208

44322 Nantes Cedex3

Historique de la certification :

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31500